

La lettre de Benoît XVI à l'Église catholique en Chine

Article rédigé par *Xavier Walter**, le 06 juillet 2007

Peu de surprises dans la Lettre très attendue de Benoît XVI aux catholiques chinois : un recadrage canonique et pastoral, mais qui fera date tant il trace des perspectives fondatrices pour l'avenir de l'Église de Chine, et de l'Église universelle.

Voici la synthèse du document par Xavier Walter, et son analyse des premières réactions de Pékin — qui se donne le temps de... réfléchir.

ROME a publié, le 30 juin, la Lettre à l'Église catholique en République populaire de Chine que Benoît XVI a signée le jour de la Pentecôte. Le document ne vise jamais formellement les autorités chinoises, mais il est évident que le Pape les invite à le lire avec attention. Le Saint-Père, en effet, entend y présenter certaines orientations concernant la vie de l'Église et l'œuvre d'évangélisation en Chine, qui ne dépendent pas seulement des chrétiens chinois.

Les nouveaux défis auxquels le peuple chinois doit faire face

Au peuple qui s'est distingué parmi les autres peuples de l'Asie par la splendeur de sa civilisation millénaire et s'est mis en marche vers de significatifs objectifs de progrès, dans les domaines économique et social, suscitant l'intérêt du monde entier, Benoît XVI, explique que cet élan détermine notamment deux phénomènes différents et opposés : 1/ un intérêt croissant pour la dimension spirituelle et transcendante de la personne humaine, avec comme conséquence un intérêt pour la religion, particulièrement le christianisme ; 2/ la tendance au matérialisme et à l'hédonisme, qui, à partir des grandes villes, se répand à l'intérieur du pays.

Plus que jamais, donc, la Chine a besoin de la Parole, dont, il le sait, les chrétiens chinois sauront témoigner en communion avec le Successeur de l'Apôtre Pierre et avec l'Église universelle. S'il n'ignore rien du témoignage de fidélité dans la souffrance, donné par la communauté catholique chinoise dans des circonstances vraiment difficiles, il ressent l'urgence de confirmer dans la foi les catholiques chinois et de favoriser leur unité par les moyens qui sont propres à l'Église. Il le doit à tout le peuple chinois pour lequel il éprouve des sentiments d'amitié. À cette fin, il rappelle le propos de Jean Paul II (à qui Pékin sait gré d'avoir déploré le rôle de certains ecclésiastiques au temps des concessions étrangères) : Ce n'est un mystère pour personne que le Saint-Siège, au nom de toute l'Église catholique et – je crois – au nom de toute l'humanité, souhaite l'ouverture d'un espace de dialogue avec les autorités de la République populaire de Chine, dans lequel, les incompréhensions du passé ayant été surmontées, l'on puisse travailler ensemble pour le bien du peuple chinois et la paix dans le monde. Il ne se cache pas que la normalisation des relations avec la République populaire de Chine demande du temps. Si elle présuppose la bonne volonté des deux partis, le Saint-Siège, pour sa part, est ouvert aux négociations, veut dépasser [...] la lourde situation de malentendus et d'incompréhension [qui] ne sert ni les autorités chinoises, ni l'Église catholique en Chine, ne demande aucun privilège à la Chine et à ses autorités politiques ; il veut offrir une nouvelle fois un service humble et désintéressé, en ce qui relève de sa compétence, pour le bien des catholiques chinois et de tous les habitants du pays.

L'Église n'est liée à aucun système politique. Communauté politique et Église sont indépendantes l'une de l'autre, mais, au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes, elles seront d'autant plus efficaces qu'elles connaîtront une saine collaboration. Et le Pape pour qui l'Église catholique qui est en Chine n'a pas mission de changer la structure ou l'administration de l'État, mais d'annoncer aux hommes le Christ, Sauveur du monde, de citer son encyclique *Deus caritas est* en un de ses passages que peuvent saisir des dirigeants dont le discours cultive le thème à résonance confucéenne de société harmonieuse : L'Église ne peut ni ne doit prendre en main la bataille politique pour édifier une société la plus juste possible. [...] Mais elle doit s'insérer en elle par la voie de l'argumentation rationnelle et réveiller les forces spirituelles, sans lesquelles la justice, qui requiert aussi des renoncements, ne peut s'affirmer ni se développer. Si tout conflit avec les autorités civiles légitimes interdit toute solution des problèmes existants, toute complaisance à leur endroit est inimaginable, aussi longtemps qu'elles interfèrent de manière indue dans des matières qui concernent la foi et la discipline de l'Église. Ce qui suit est peut-être moins facile à admettre, sinon à

comprendre, par les dirigeants pékinois, car, tout au long de son histoire, le pouvoir chinois s'est défié de toute religion d'origine étrangère, en quoi empereurs et lettrés voyaient une menace pour l'ordre chinois – ordre cosmique autant que politique.

Benoît XVI fait un long exposé canonique sur cette assise de l'Église universelle, qu'est l'Épiscopat. Le successeur de Pierre est principe et fondement, permanents et visibles, de l'Église dont l'unité se poursuit au fil des siècles grâce à la succession apostolique. L'évêque est principe et fondement visible de l'unité dans l'Église particulière – ou évêché – confiée à son ministère. Pour que chaque Église particulière soit pleinement Église, la suprême autorité de l'Église universelle doit y être présente ; elle le sera par la soumission de l'évêque au Pape. Il est indispensable, pour l'unité de l'Église dans les différentes nations, que chaque évêque soit en communion avec les autres évêques, et que tous soient en communion visible et concrète avec le Pape.

Dualisme – Église officielle , Église clandestine

Paraît la question qui concourt à la division de l'Église en Chine et meurtrit l'Église universelle, son dualisme : Église officielle , Église clandestine . Il porte atteinte à la communion qui incarne l'essence même du mystère de l'Église et par quoi l'Église se manifeste comme l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain . Or si du fait de menées du pouvoir, il y a des désaccords en Chine entre les différentes communautés catholiques, la charité, "cœur" de l'Église , commande de dépasser tensions, divisions et récriminations , tant en interne que dans ses relations avec la société civile . En interne : on entendra l'opposition entre Église officielle , soumise à Pékin, et Église(s) clandestine(s) que l'isolement menace de voir se fragmenter et s'appauvrir doctrinalement à l'infini. La conciliation est forte affaire et, dit le Pape, ce chemin ne pourra pas s'accomplir du jour au lendemain , mais, dans ce dessein , l'Église entière fera monter pour la Chine une prière insistante . Suit l'invitation audacieuse à montrer de la charité à l'endroit aussi des organismes de la société civile . Audacieuse ? Le pardon l'est parfois.

Or si aujourd'hui encore, la reconnaissance de la part desdits organismes est le critère pour déclarer légaux une communauté, une personne ou un lieu religieux, et donc "officiels" , l'Église en Chine qui connaît une situation difficile née surtout de facteurs extérieurs à elle doit suivre la parole et le mode d'agir du Christ : Jésus reconnu le pouvoir civil et ses droits, quand il ordonna de payer le tribut à César , alors même qu'il rappelait clairement qu'il faut respecter les droits supérieurs de Dieu . Les chrétiens le savent, son royaume n'est pas de ce monde , ne se défend pas par l'épée , est affermi par l'écoute de la vérité , connaît la croissance grâce à l'amour . Vérité et amour sont les colonnes portantes de la vie de la communauté chrétienne , réaffirme Benoît XVI. Considération, loyauté, respect, amour et amour de la vérité, Vatican II le soulignait déjà, doivent s'étendre aussi à ceux qui, pour les questions sociales, politiques ou même religieuses, pensent ou agissent autrement que nous ; à la vérité, plus nous chercherons à comprendre en profondeur leur manière de voir avec bienveillance et charité, plus facilement nous pourrons engager le dialogue avec eux . De quoi rassurer les autorités de Pékin, certes, mais, attention ! tout ne se vaut pas : amour et bienveillance ne doivent en aucune façon nous rendre indifférents à l'égard de la vérité et du bien .

La prétention de certains organismes, voulus par l'État

L'obstacle majeur à la rapide ouverture d'un espace de dialogue avec Pékin, c'est donc la prétention de certains organismes, voulus par l'État et étrangers à la structure de l'Église, de se placer au-dessus des évêques eux-mêmes et de guider la vie de la communauté ecclésiale . Cette prétention (incluse la finalité déclarée desdits organismes de mettre en œuvre "les principes d'indépendance et d'autonomie, d'autogestion et d'administration démocratique de l'Église"), est inconciliable avec la doctrine catholique qui professe que l'Église est une, sainte, catholique et apostolique . S'ensuit, certes, la situation difficile des chrétiens clandestins . Mais nombreux sont aussi les chrétiens officiels , ou patriotes , qui se demandent si la reconnaissance de la part des autorités civiles ne compromet pas en quelque manière la communion avec l'Église universelle . Ces derniers, le Pape les rassure : il n'y a pas de difficultés particulières à accepter la reconnaissance ainsi concédée, à condition qu'elle ne comporte pas la négation des principes de la foi et de la communion ecclésiastique .

Hélas, dans nombre de cas, la procédure de reconnaissance amène l'intervention d'organismes qui obligent les personnes concernées [...] à prendre des engagements contraires aux préceptes de leur conscience de catholiques . Cette difficulté, l'Église tentera de l'assumer en jouant de la très romaine subsidiarité,

abandonnant les décisions à chaque évêque, [...] mieux en mesure d'évaluer les possibilités concrètes de choix et d'envisager les éventuelles conséquences au sein de la communauté diocésaine . La difficulté ne peut être mesurée que par celui qui l'affronte.

L'épiscopat chinois

Suit un long exposé canonique consacré à l'épiscopat chinois. Il éclaire les chrétiens chinois sur la légitimité de leurs différents évêques et indique aux autorités chinoises les limites que leur souci d'autonomie ne saurait faire franchir à l'Église catholique en Chine sans la dénaturer. Un conflit d'autorité oppose l'Église universelle et la vision chinoise du pouvoir. Depuis cinquante ans, l'épiscopat chinois a rencontré des difficultés, parce que des personnes non "ordonnées" et parfois même non baptisées prennent des décisions concernant d'importantes questions ecclésiales, y compris la nomination des évêques, au nom d'organismes d'État . S'est ensuivie une dépréciation des ministères tels que les a voulu le Seigneur pour que se construise le corps du Christ – l'Église : le projet d'une Église "indépendante" du Saint-Siège, dans le cadre religieux, est incompatible avec la doctrine catholique .

Face à ces graves difficultés , les chrétiens chinois se montrent méritants pour demeurer fidèles au Christ, à son Église et au Successeur de Pierre . Leurs évêques les y ont bien aidés, qui ont offert et offrent à leurs communautés et à l'Église universelle un témoignage lumineux , allant, pour certains, jusqu'à l'effusion de leur sang . Aujourd'hui, tous les évêques en Chine sont chinois et, malgré de graves difficultés, l'Église catholique en Chine n'a jamais été privée du ministère de pasteurs légitimes qui ont conservé intacte la succession apostolique . Certains pasteurs refusant d'être soumis à un contrôle indu, [...] se sont vus contraints de se faire consacrer clandestinement . La clandestinité ne peut ressortir qu'à la situation exceptionnelle de chrétiens soucieux de ne pas accepter l'ingérence d'organismes d'État dans ce qui touche l'intime de la vie de l'Église . Pour ceux-là, Rome souhaite qu'ils soient reconnus par les autorités gouvernementales, avec tous les effets civils , et puissent exprimer librement leur foi dans le contexte social dans lequel ils vivent . D'autres, confrontés à des circonstances particulières , ont accepté de recevoir le sacre épiscopal sans mandat pontifical. Beaucoup ont par la suite demandé à être accueillis dans la communion de leurs frères dans l'épiscopat ; le Saint-Père leur a reconnu plein et légitime exercice de la juridiction épiscopale . Cette légitimation est malheureusement restée trop souvent ignorée des prêtres et des fidèles, qui en conçoivent de graves problèmes de conscience . Et le Pape de juger indispensable que la légitimation obtenue puisse être rendue publique et que les pasteurs légitimés puissent attester sans équivoques de leur pleine communion avec le Successeur de Pierre .

Reste, dernier cas, certains évêques – en nombre très réduit – sacrés sans mandat pontifical et qui n'ont pas demandé ou qui n'ont pas encore obtenu la légitimation nécessaire : ils sont illégitimes , mais, comme ils ont été validement ordonnés – par des évêques eux-mêmes sacrés selon le rite catholique –, ils exercent validement leur ministère dans l'administration des sacrements .

Au-delà des fidèles chinois, c'est à Zhongnanhai, la moderne Cité Interdite , que le Pape adresse ces précisions : On peut comprendre que les autorités gouvernementales soient attentives au choix de ceux qui exerceront la charge de guides et de pasteurs des communautés catholiques locales, tant [...] une telle fonction a d'implications civiles. De son côté, le Saint-Siège suit avec un soin particulier la nomination des évêques, car elle touche au cœur même de la vie de l'Église. [...] Lorsqu'il accorde le mandat apostolique pour l'ordination d'un évêque, le Pape exerce sa suprême autorité spirituelle [...]. Il ne s'agit pas d'une volonté politique qui s'introduirait de manière indue dans les affaires intérieures d'un État.

Et Benoît XVI s'engage personnellement : Considérant le chemin récemment couvert par l'Église en Chine, je souhaite que soit trouvé un accord avec le Gouvernement sur certaines questions comme le choix des candidats à l'épiscopat, la publication de la nomination des évêques et encore la reconnaissance – avec effets civils dans la mesure où ils sont nécessaires – du nouvel évêque par les autorités civiles. Tout est dit, ou presque.

Des communautés catholiques souvent solides et vivantes

La seconde partie de la lettre, toute pastorale, débute par des considérations sur les sacrements, le gouvernement des diocèses, les paroisses. Oui, il est licite de concélébrer avec des évêques et des prêtres qui sont en communion avec le Pape, même s'ils sont reconnus par les autorités civiles ; oui, sont valides les

sacrements administrés par des évêques qui ont été consacrés sans mandat pontifical . Ces mises au point montrent à quel trouble la présente situation du clergé en Chine peut conduire les chrétiens. Elle émeut les consciences ; a des incidences sur la vie matérielle des communautés qui obligent le Pape à inviter les chrétiens chinois à mettre de l'ordre dans les biens temporels de l'Église, meubles et immeubles ... Quant aux circonscriptions ecclésiastiques supprimées, regroupées ou encore modifiées , le Saint-Père se dit prêt à affronter la totalité de la question dans un dialogue ouvert et constructif avec l'épiscopat chinois et – si besoin est – les autorités gouvernementales .

Tout n'est pas, toutefois, sens dessus dessous, tant s'en faut. Les communautés catholiques chinoises sont souvent solides et vivantes. Les évêques, les prêtres, les personnes consacrées et les fidèles laïques ont conservé une profonde conscience d'être des membres vivants de l'Église universelle, même si, malheureusement , il ne leur est pas encore permis [...] de vivre et d'exprimer, pleinement et de manière visible [...] leur communion hiérarchique avec le Pape . S'il est vrai que, ces dernières années, l'Église jouit, en regard du passé, d'une plus grande liberté religieuse, [...] demeurent de graves limitations qui touchent le cœur de la foi et, dans une certaine mesure, étouffent l'activité pastorale . Benoît XVI formule donc le souhait qu' au cours d'un dialogue respectueux et ouvert entre le Saint-Siège et les évêques chinois, d'une part, et les autorités gouvernementales, d'autre part, puissent être dépassées les difficultés et que l'on parvienne à une entente profitable, tant aux communautés catholiques qu'à la convivialité sociale .

Les prêtres sont invités à puiser lumière et force aux sources de la spiritualité sacerdotale , à songer à une formation permanente qui permette de répondre aux défis pastoraux liés aux exigences de la tâche d'évangéliser une société aussi complexe que la société chinoise actuelle . Les vocations ? Au cours des cinquante dernières années, une abondante floraison de vocations au sacerdoce et à la vie consacrée n'a pas fait défaut , sont apparues de nombreuses congrégations religieuses autochtones , mais les choses ne sauraient aller toutes seules. L'avenir de l'Église en Chine commande de s'attacher à assurer, d'une part, une attention et un soin particuliers aux vocations et, d'autre part, une formation plus solide en ce qui concerne les aspects humain, spirituel, philosophique, théologique et pastoral, à mettre en œuvre dans les séminaires et dans les instituts religieux .

Benoît XVI n'oublie pas les laïcs, auxquels il s'adresse directement : Vous êtes appelés à incarner l'Évangile dans votre vie et à porter témoignage par un service généreux et effectif, pour le bien du peuple et pour le développement du pays . Bien sûr, il songe aux familles ! La famille est le lieu normal de croissance des jeunes générations vers une maturité personnelle et sociale. Elle est aussi porteuse de l'héritage de l'humanité , elle qui tient une place si importante dans les cultures asiatiques ! À tous il rappelle qu'il revient à tout chrétien de prêcher le message des Dix Commandements et des Béatitudes qui parlent de vérité et de bonté, de grâce et de liberté .

L'heure des grandes difficultés est-elle passée pour l'Église catholique en Chine ?

Benoît XVI, considérant, en premier lieu, certains développements positifs de sa situation, en deuxième lieu, la multiplication des occasions et des moyens de communiquer, les requêtes enfin que différents évêques et prêtres , révoque, toutes les facultés qui avaient été concédées pour faire face à des exigences pastorales particulières, nées de temps spécialement difficiles ; de même pour les directives d'ordre pastoral, passées et récentes . Les chrétiens chinois se référeront désormais aux directives contenues dans la présente Lettre . Puis, c'est le salut final : Je vous assure de ma prière constante et, avec une pensée affectueuse pour les personnes âgées, pour celles qui sont malades, pour les enfants et les jeunes de votre noble Nation, je vous bénis de tout cœur.

*Xavier Walter est historien, spécialiste de la Chine,

vient de publier Petite histoire de la Chine, Eyrolles, 2007, 201 p., 9,50 €

Pour en savoir plus, sur Generation-BenoîtXVI.com :

Lettre à l'Église catholique en République populaire de Chine

Premières réactions de Pékin : le temps de réfléchir

Dès le 30 juin, le gouvernement chinois a répondu à Benoît XVI, assurant qu'il souhaitait promouvoir un dialogue constructif avec le Vatican . Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères chinois, Qin Gang, a déclaré : Nous avons pris note de la lettre publiée par le Pape. La Chine a toujours été pour l'amélioration des relations entre la Chine et le Vatican et réalisé des efforts positifs dans ce sens. La Chine souhaite poursuivre un dialogue serein et constructif avec le Vatican afin de résoudre nos différends. Et Qin d'expliquer que le Vatican doit rompre ses soi-disant relations diplomatiques avec Taiwan et reconnaître la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime de l'ensemble de la Chine . Il demande également au Vatican de ne jamais intervenir dans les affaires internes de la Chine, y compris au nom de la religion , et conclut en formant le vœu que le Vatican prenne des mesures concrètes et n'élève pas de nouvelles barrières (Xinhua).

Le même Qin Gang avait déclaré le 8 avril 2005, alors que le N° 1 de Taiwan avait annoncé sa présence aux funérailles de Jean-Paul II : Chen Shui-bien va assister aux funérailles du Pape dans le but de faire valoir face au monde l'idée de "deux Chineses" ; nous nous opposons catégoriquement à ces agissements. Le gouvernement chinois s'en tient constamment à deux principes fondamentaux dans le traitement des relations sino-vaticanes : 1/ rompre ses soi-disant relations diplomatiques avec Taiwan et reconnaître la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime de l'ensemble de la Chine ; 2/ ne jamais intervenir dans les affaires internes, y compris au nom de la religion – ces principes n'ont jamais changé. Nous espérons que le Vatican réunira, par ses actes substantiels, les conditions nécessaires à l'amélioration des relations sino-vaticanes, au lieu de dresser de nouveaux obstacles. Même discours, à vingt-sept mois d'intervalle : quasi-absence de réaction, n'était la célérité. Une autre suivra, le lendemain, 1er juillet, négative de prime abord : la publication de la lettre du pape est interdite sur les sites catholiques chinois qui ont reçu l'ordre de la retirer et se sont exécutés de crainte de se voir exposés à des problèmes...

Un prêtre chinois confiait à l'agence Ucanews, de Hongkong : La décision des autorités indique que le Pape a raison lorsqu'il dénonce les ingérences du gouvernement dans les affaires religieuses et que la liberté dont jouit l'Église en Chine est loin d'être entière. Gageons que Pékin veut se donner le temps de réfléchir et que les services gouvernementaux compétents étudient ou étudieront la Lettre à l'Église catholique en République populaire de Chine avec le plus grand soin.

Que s'ensuivra-t-il ? Puisse le gouvernement de Pékin se rappeler ce propos confucéen : La magnanimité conquiert les masses. La bonne foi suscite la confiance du peuple. L'industrie est garante du succès. La justice assure le bonheur (Lun yu, XX,1) ; son interlocuteur le mérite, et la cause qu'il soutient. X. W.

D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)